



On nourrit le monde

COMMUNIQUÉ

**COVID-19 : OLYMEL ANNONCE DES MESURES  
POUR APPUYER LES EMPLOYÉS DE SES ÉTABLISSEMENTS DE TRANSFORMATION  
ET ALIMENTER LA POPULATION DU PAYS**

**Saint-Hyacinthe, le mardi 24 mars 2020** — Devant la gravité de la situation et les impacts économiques et sociaux de la crise reliée au COVID-19, et dans le but de soutenir les efforts de ses employés et continuer d'alimenter le réseau de distribution alimentaire au profit des citoyens affectés par la crise sanitaire actuelle, la direction d'Olymel annonce des mesures de soutien qui s'appliqueront à ses établissements au Québec et au Canada. À partir du 23 mars et jusqu'à nouvel ordre l'entreprise accordera une prime par le biais d'un montant forfaitaire de deux dollars l'heure à l'ensemble de ses travailleurs rémunérés sur une base horaire et qui œuvrent aux activités de production porcine, aux opérations d'abattage, de transformation, de surtransformation, de transport, de maintenance, d'entreposage, régis ou non régis par une convention collective, dans les secteurs du porc et de la volaille. C'est ainsi que la très grande majorité des employés d'Olymel à travers le Canada pourront bénéficier de cette prime pouvant atteindre un montant de 80 dollars par semaine.

De plus l'entreprise annonce que tous les employés des services de soutien administratif dont la présence physique n'est pas essentielle pourront s'acquitter de leur tâche par le biais du télé-travail.

Dans sa lutte contre la propagation de ce coronavirus, Olymel avaient déjà mis en place depuis plusieurs semaines une panoplie de mesures dont notamment :

- Le recrutement de deux médecins-experts visant à conseiller l'entreprise sur la situation du COVID-19 et les moyens d'appliquer les directives des autorités de santé publique ;
- La distribution depuis le 6 mars de 5 bulletins sur le COVID-19 et d'un guide d'information ;
- L'élaboration et la mise en œuvre de plans d'action pour optimiser les espaces communs dans nos établissements et modifier les horaires des pauses et heures de lunch de manière à maximiser les mesures de précaution concernant la distance à observer entre les individus ;
- L'adoption de mesures de désinfection additionnelles des espaces communs comme les vestiaires, les toilettes, les cafétérias ou les navettes de transport ;
- Le confinement obligatoire de 14 jours, payé pour tous les employés rentrant de voyage et les travailleurs étrangers temporaires arrivés après les directives des gouvernements en ce sens ;

- Et enfin l'interdiction des visites dans les établissements et des déplacements non essentiels.

*« Très engagée dans nos régions et nos communautés, Olymel a mobilisé l'ensemble de son personnel des ressources humaines pour accompagner ses employés à travers cette crise et cette mobilisation se poursuivra autant qu'il sera nécessaire. Notre entreprise entend ainsi apporter une réponse efficace aux besoins alimentaires de la population et à la volonté des gouvernements, notamment au Québec de classer les secteurs de production et de transformation agroalimentaire parmi les activités manufacturières essentielles. Comme la population et les gouvernements, nous reconnaissons ainsi le caractère essentiel du travail de nos employés qui malgré des circonstances difficiles sont à l'œuvre pour produire des aliments sains et salubres dont la population a besoin », d'affirmer M. Réjean Nadeau, président-directeur général d'Olymel s.e.c.*

#### À PROPOS D'OLYMEL

Olymel est au Canada le chef de file dans le secteur de la production, de la transformation et de la distribution des viandes de porc et de volaille. L'entreprise s'est donnée pour mission de nourrir le monde avec passion et avec des produits dont la qualité est irréprochable. L'entreprise emploie plus de 14 000 personnes et possède des établissements de production et de transformation au Québec, en Ontario, en Alberta, au Nouveau-Brunswick et en Saskatchewan. Olymel exporte près du tiers de ses ventes totales. Son chiffre d'affaires annuel est de l'ordre de 4 milliards de dollars. L'entreprise commercialise ses produits principalement sous les marques Olymel, Lafleur, Flamingo, Pinty's et Tour Eiffel.

-30-

**Source :** Olymel s.e.c.  
**Information :** Richard Vigneault  
Communications corporatives  
(514) 497-1385  
(450) 771-0400  
ou 1-800-463-7568